

Relevés chronologiques d'effectifs universitaires pour le Québec, l'Ontario et le Canada pendant la période de 1950 à 1983

Léon Van Dromme

Volume 10, numéro 2, 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/900456ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/900456ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (imprimé)

1705-0065 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Van Dromme, L. (1984). Relevés chronologiques d'effectifs universitaires pour le Québec, l'Ontario et le Canada pendant la période de 1950 à 1983. *Revue des sciences de l'éducation*, 10(2), 341–347. <https://doi.org/10.7202/900456ar>

Documents

Relevés chronologiques d'effectifs universitaires pour le Québec, l'Ontario et le Canada pendant la période de 1950 à 1983

De toutes les variables possibles, la fréquentation scolaire est sans doute celle qui illustre le mieux le système d'éducation. Nos connaissances à ce sujet n'en sont pas pour autant, il s'en faut même de beaucoup, complètes. Nous devons rappeler, en effet, que jusqu'ici le phénomène de la fréquentation scolaire a été étudié presque exclusivement du point de vue microsociologique, c'est-à-dire du point de vue des motivations individuelles à poursuivre des études (à un point donné dans le temps et l'espace) et du point de vue des facteurs susceptibles d'entrer en relation avec ces dernières. De nombreuses études ont été consacrées à ces aspects et nos connaissances, sur ce plan, sont aujourd'hui relativement avancées.

Par contraste, le phénomène de la fréquentation scolaire envisagé sous l'angle des changements dans le temps ou encore du point de vue des différences dans l'espace (selon les pays, les provinces) a très peu retenu l'attention. L'absence d'études dans ce domaine tient à une multitude de facteurs, d'ordre méthodologique notamment. Mais elle tient aussi au fait qu'il n'existe que très peu de séries chronologiques d'effectifs ou d'autres variables utilisables aux fins de la recherche. La plupart des séries disponibles sont, en effet, des séries de courte durée (d'une dizaine d'années au plus), assez disparates du point de vue de la présentation et, par conséquent, peu utiles au plan scientifique.

Nous avons, quant à nous, dans le cadre d'une étude plus vaste portant sur les changements morphologiques propres au Québec au cours de ces trente dernières années, construit, à partir des documents que fournit Statistiques Canada (SC), des séries d'effectifs universitaires susceptibles de rendre compte de l'évolution au Québec au cours de la période en question et, par comparaison, en Ontario et dans l'ensemble du Canada. Ces séries sont ventilées d'après le régime des études : effectifs à temps complet (tc) et à temps partiel (tp). Elles sont raisonnablement homogènes et complètes. Elles pourront donc très certainement servir aux études macrosociologiques dont nous venons de souligner la nécessité.

Un certain nombre d'aspects méthodologiques devront cependant être étudiés de plus près ou, à défaut, être pris en considération. Dans ce compte rendu, nous nous proposons de relever trois de ces aspects : 1) la signification globale des données ; 2) la démarche suivie en vue de la construction des séries ; 3) le bilan d'une étude préliminaire en vue de l'établissement du degré de comparabilité des données.

La signification globale des données

Les séries de données que nous avons construites et que nous reproduisons plus loin (voir Tableau 2) représentent l'effectif global (différencié cependant selon le régime des études) et non pas, comme c'est le cas de certaines statistiques officielles, la population estudiantine régulière seulement, c'est-à-dire les étudiants fréquentant l'université en vue d'un grade.

Le choix de cette variable comme variable de détermination des séries tient à plusieurs facteurs: au fait que le chiffre de l'effectif global (groupe tc ou tp) est à peu près le seul à pouvoir être localisé facilement dans tous les documents; au fait que la série de données révisées couvrant la période 1960-1970 dont nous nous sommes servi (et dont nous parlons plus loin) a été construite, visiblement, en fonction de cette même variable; au fait que les comparaisons avec d'autres pays (que nous envisageons) ne pourront se faire que sur la base de séries d'effectifs globaux.

Faisons remarquer enfin que les populations ou catégories d'étudiants composant ces effectifs globaux sont extrêmement variées, encore que, sur ce plan, des différences importantes apparaissent selon le régime des études, comme on peut le voir au Tableau 1:

Tableau 1

**Répartition des populations entrant dans l'effectif global
différencié selon le régime des études**

(Canada, 1981-1982; données par milliers; pourcentages entre parenthèses)

Population	Régime des études	
	tc	tp
1^{er} cycle		
Grades	332,0 (82,6)	105,4 (41,8)
Diplômes, certificats	12,0 (3,0)	45,3 (18,0)
Autres	10,8 (2,7)	68,7 (27,3)
2^e cycle		
Maîtrise	27,6 (6,9)	23,2 (9,2)
Doctorat	10,4 (2,6)	3,2 (1,3)
Diplômes, certificats	1,3 (0,3)	2,4 (1,0)
Résidents	6,5 (1,6)	—
Autres	1,4 (0,3)	3,6 (1,4)
	<u>401,9 (100)</u>	<u>251,9 (100)</u>

Source: S.C., catalogue 81-204 annuel, 1980.

Démarche méthodologique

La démarche méthodologique que nous avons suivie pour construire des séries s'est trouvée déterminée par la nature des documents devant lesquels nous nous sommes trouvés au départ, c'est-à-dire les publications annuelles de SC (numéro de catalogue 81-204) et le recueil de statistiques chronologiques hors séries, de SC également (numéro de catalogue 81-568).

Ces publications annuelles forment une série de publications continues qui rapportent des données d'effectifs à tc et à tp complètes (sauf pour l'effectif à tp qui n'est comptabilisé qu'à partir de 1962). Ces données comportent, en outre, une ventilation d'après le cycle des études et, à l'intérieur de ce dernier, selon les catégories d'étudiants: étudiants en vue d'un grade; en vue d'un diplôme ou d'un certificat; etc.

Malheureusement, ces données ne peuvent être considérées comme étant définitives du fait des erreurs et des omissions dont se trouvent entachées les données rapportées en cours d'année et qu'on ne peut apparemment corriger au cours de la même année. Des efforts sont, nous dit-on, entrepris régulièrement en vue de l'établissement de données définitives, mais cette entreprise n'est pas terminée, à en juger d'après l'état de la présentation du recueil des statistiques chronologiques, qui comprend en principe tout ce qui existe comme données définitives.

Le recueil des statistiques chronologiques rapporte, en effet, pour ce qui concerne les effectifs, des données très incomplètes: des données d'effectifs différenciées selon le régime des études couvrant de façon continue, c'est-à-dire année par année, une dizaine d'années seulement: la période 1960-1970, plus précisément; aucune indication quant aux populations entrant dans ces données d'effectifs, ce qui nous laisse dans l'incertitude quant à la signification exacte à attribuer à la variable en fonction de laquelle les séries sont construites; aucune indication, non plus, quant à la nature et à l'amplitude des rectifications effectuées, ce qui nous laisse dans l'ignorance sur les différences qu'il y a (ou qu'il n'y a pas) entre données dites définitives et données dites non définitives.

Pour en savoir plus, nous avons construit, dans un premier temps, des séries différenciées par grands groupes d'effectifs, à partir des publications annuelles, pour la période 1960-1970 qui nous intéresse. Nous avons comparé ensuite ces séries, année par année, aux séries correspondantes rapportées dans le recueil. Cet exercice nous a permis de constater que les séries rapportées dans le recueil se confondaient, sauf quelques données, avec les séries représentant l'effectif global. Nous en avons conclu que les données dites non définitives et les données dites définitives étaient suffisamment similaires pour pouvoir être confondues. Mais en définitive, nous avons retenu la série continue (période 1960-1970) rapportée dans le recueil, puis construit les séries manquantes (périodes 1950-1959 et 1971-1983) à partir des données (représentant l'effectif global) rapportées dans les publications annuelles.

Tableau 2

Effectifs de l'enseignement supérieur au Canada, au Québec et en Ontario.
Effectifs à temps complet (tc) et à temps partiel (tp), 1950-1981

Année	Canada		Québec		Ontario	
	tc	tp	tc	tp	tc	tp
1950	68,306	—	20,890	—	23,348	—
1951	63,499	—	20,618	—	21,176	—
1952	63,041	—	21,265	—	19,832	—
1953	64,121	—	21,346	—	20,421	—
1954	67,500	—	22,057	—	21,103	—
1955	71,600	—	23,290	—	22,154	—
1956	78,100	—	25,700	—	23,800	—
1957	86,500	—	28,500	—	25,800	—
1958	94,400	—	31,000	—	27,800	—
1959	102,000	—	33,700	—	29,400	—
1960	114,000	—	38,000	—	32,100	—
1961	128,630	—	43,156	—	35,871	—
1962	141,117	43,990	47,324	19,539	39,386	13,732
1963	157,960	56,925	53,605	27,486	44,367	17,575
1964	177,599	63,749	59,400	29,860	50,987	20,284
1965	204,245	73,023	67,316	35,062	59,274	22,383
1966	230,337	84,789	75,070	38,267	68,930	27,860
1967	253,486	97,864	78,382	44,365	79,433	31,029
1968	265,843	101,666	64,401	37,895	92,932	37,796
1969	294,146	122,006	66,830	45,275	108,825	45,669
1970	309,469	156,576	62,113	65,389	121,115	57,125
1971	323,026	155,387	62,819	61,317	134,419	57,452
1972	322,404	152,981	66,244	53,212	135,195	61,044
1973	332,124	161,164	67,876	51,214	141,553	65,940
1974	347,356	170,249	70,140	54,316	150,134	68,786
1975	371,062	185,025	76,774	60,190	159,701	74,088
1976	376,942	190,957	77,639	64,979	163,985	73,234
1977	374,185	211,692	81,403	78,124	159,222	79,005
1978	367,887	216,341	84,017	81,050	154,396	80,136
1979	371,359	229,866	88,048	87,964	154,604	84,500
1980	382,617	245,128	90,932	95,551	160,216	87,819
1981	401,911	251,875	93,562	95,166	167,874	91,118

Comparabilité des données

Les travaux de recherche, préliminaires à bien des égards, que nous avons effectués relativement à cet aspect nous permettent d'en arriver à un certain nombre de conclusions. Nous nous bornons à résumer ces conclusions, sans plus.

1. La qualité des comparaisons que l'on est en mesure d'effectuer sur le plan macrosociologique dépend pour l'essentiel du degré de comparabilité des données en présence. Cette comparabilité, à son tour, dépend du degré d'homogénéité des données (dans le temps et l'espace) et du degré d'évolution des systèmes d'enseignement (dans le temps et l'espace également).

2. Le degré d'homogénéité des données est à évaluer sur deux plans : 1) par l'évaluation du degré de « plausibilité » des données, cet examen comportant a) un examen du degré de congruence de chacune des données par rapport aux données situées dans la même zone temporelle ou spatiale, et b) la prise en compte des facteurs de perturbation connus (transformations structurelles du système d'enseignement, événements particuliers). Sont donc exclus de cet examen a) les facteurs de perturbation énumérés en b) ci-dessus mais dont nous ignorons l'existence ou que nous n'arrivons pas, faute d'information, à évaluer, et b) les anomalies statistiques dues aux erreurs de transmission, de reproduction... 2) par l'examen des écrits se rapportant à la méthodologie utilisée en vue de la collecte et de la reproduction des données, puis aux systèmes d'enseignement en question, à leur évolution dans le temps notamment.

3. L'examen des données (Tableau 2), du point de vue de leur « plausibilité », amène à penser que les données rapportées ici sont « plausibles » dans l'ensemble. Un certain nombre de données ou groupes de données doivent néanmoins, du moins à ce stade-ci, être considérées comme peu « plausibles ».

Les données tc et tp rapportées pour le Québec (périodes 1967-1970 et 1968-1973 respectivement) entrent dans cette catégorie. Ces données comportent des taux d'évolution extrêmement irréguliers qui ne concordent pas du tout avec ceux qui sont rapportés pour le Canada et pour l'Ontario. Il ne semble pas, par ailleurs, que le caractère irrégulier de ces données puisse s'expliquer par les transformations apportées au système d'enseignement au cours de cette époque ou par quelque autre événement particulier que ce soit.

4. L'examen des écrits fourni en complément des données permet d'affirmer que la méthodologie utilisée en vue de la collecte et de la reproduction des données est, très certainement, source de biais et peut-être même source de distorsion. Les éléments méthodologiques à mettre en cause de ce point de vue sont les suivants : a) exécution du travail de collecte, de rédaction et de transmission des données par l'institution à échantillonner (l'université), plutôt que par l'organisme collectionneur central (SC); b) variation périodique de la méthodologie de reproduction des données par l'organisme central, ces variations étant mineures cependant dans

l'ensemble; c) absence de définition des notions d'étudiant à temps plein et d'étudiant à temps partiel. La définition de ces notions est apparemment laissée aux soins de l'institution elle-même.

5. Les systèmes d'enseignement ont subi des transformations importantes tout au long de la période 1950-1980, sauf les périodes 1950-1955 et 1975-1983. Ces transformations sont de deux ordres essentiellement: a) création de nouveaux programmes, de nouvelles institutions; b) mise en place de nouvelles structures: suppression de filières existantes, transfert de filières (celui de la formation des maîtres, par exemple) d'un niveau à un autre; puis, de façon concomitante, modification des structures d'âge (d'entrée et de sortie) aux divers niveaux d'enseignement, au niveau universitaire entre autres.

Les transformations du type a) ont eu un impact considérable sur l'évolution des effectifs (presque toujours dans le sens de l'augmentation). Mais ces transformations ne doivent pas être considérées comme étant des facteurs de limitation du degré de comparabilité des données, puisqu'elles reflètent la tendance même de l'époque: tendance à l'expansion, à la démocratisation, du moins jusqu'au milieu des années 1970.

Les transformations du type b) qui sont des transformations structurelles, au sens propre du terme, par contre, sont à considérer comme des facteurs de limitation du degré de comparabilité des données. Il serait vain, cependant, de vouloir préciser ces limitations en termes quantitatifs, compte tenu du peu d'informations dont nous disposons quant à ces transformations et à leur impact en termes de changement d'effectifs.

6. Le schéma des données présenté ici (Tableau 2) contient les éléments qui permettent d'entreprendre une étude comparée de type macro-sociologique. Il faudra néanmoins, en raison des limitations rattachées à ces séries: a) tenir compte de l'hétérogénéité des systèmes d'éducation des provinces à un moment donné dans le temps, ainsi que de leur évolution, parfois inégale, dans le temps, dans les comparaisons interprovinciales et nationales; b) faire preuve de prudence dans le cas de comparaisons portant sur de courtes périodes de temps (moins de cinq ans par exemple) ou sur des périodes ayant connu des transformations structurelles importantes, telle que, au Québec, la période qui va de 1966 à 1970.

Résumé et conclusion

Nous avons présenté quelques considérations d'ordre méthodologique dans le cadre d'une analyse de séries chronologiques d'effectifs universitaires. Ces considérations ont trait aux difficultés et aux limitations auxquelles une entreprise de construction de séries chronologiques d'effectifs scolaires est confrontée.

Une analyse du degré de comparabilité des données obtenues montre que celles-ci sont «plausibles» dans l'ensemble et qu'elles peuvent donc servir aux fins

d'études macrosociologiques. À la condition, cependant, de faire porter les comparaisons sur d'assez longues périodes (un minimum de cinq ans) et de ne pas inclure dans ces comparaisons des données considérées comme étant particulièrement fragiles.

Les données québécoises qui se rapportent à la période 1968-1972 doivent être considérées comme étant particulièrement fragiles: augmentations et diminutions très brusques. Il n'est pas impossible que les transformations apportées au système d'éducation au cours de cette époque puissent rendre compte de ces irrégularités. Les analyses que nous avons pu faire sur ce plan ne confirment cependant pas cette hypothèse.

Léon Van Dromme

RÉFÉRENCES

- Bureau fédéral de la statistique, *Inscriptions d'automne aux universités et collèges*, catalogue 81-204 annuel (années 1962-1970), Ottawa.
- Dominion Bureau of Statistics, *University and college enrollments reported in current year*, catalogue 81-204 annual (1950-1961), Ottawa.
- Statistiques Canada, *Recueil de statistiques chronologiques de l'éducation, de la naissance de la Confédération à 1975*, catalogue 81-568, hors série, Ottawa.
- Statistiques Canada, *Inscriptions d'automne aux universités*, catalogue 81-204 annuel (années 1970-1978), Ottawa.
- Statistiques Canada, *Universités: inscriptions et grades décernés*, catalogue 81-204 annuel (années 1979-1981), Ottawa.
-